

Fiche espèce N° 23

Guifette moustac

Chlidonias hybridus

Code Natura 2000 : A 196

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe IConvention de Berne : Annexe IIStatut européen : en déclinListe rouge nationale : à surveillerListe rouge LR : à surveiller

Description de l'espèce

Proche des sternes, ou hirondelles de mer, la Guifette moustac se distingue en plumage nuptial par sa calotte noire, le dessous gris foncé et les joues blanches. Bec rouge foncé en été et noir en hiver. Pattes rouge foncé. Durant son vol rythmé de nombreux piqués, on remarque sa queue fourchue, le dessous des ailes et les sous-caudales blanc. Le juvénile a le dos écaillé brun jaunâtre contrastant avec les ailes et le croupion gris clair

Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Distribution et tendance en France et en LR

La population française subit de fortes fluctuations interannuelles dues aux conditions météorologiques. Environ 2000 couples nichent principalement dans la Dombes et la Brenne. Des cas de nidification sporadique sont notés ces dernières années dans le bassin méditerranéen français et la région LR. Notre région est une voie de migration importante et elle accueille une grande partie de l'effectif national hivernant.



Ecologie

- Habitat : plan d'eau douce voire légèrement saumâtre avec une végétation flottante importante ou prairies inondées.
- Alimentation : imago et larve d'insectes, petits poissons et batraciens pêchés en vol à la surface de l'eau.
- Reproduction : niche le plus souvent en colonie, construisant leur nid sur des macrophytes flottants voir des plateformes flottantes installées à cet effet. [avril-juillet]
- Migration : mouvements migratoires diffus dans le temps et l'espace. Les populations européennes hivernent en grande partie en Afrique tropicale.

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean	La Palme
Migrateur	24 - 48 / 48	1 - 4 / 2
Nicheur strict	0 - 4 / 0	-
Hivernant	18 - 37 / 37	-

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ **Etat de conservation**

La Guifette moustac a été nicheuse pour la première fois sur le site en 98-99. Aucune preuve de nidification n'a été décelée depuis. Les effectifs d'hivernants vont croissant depuis une dizaine d'années ce qui rend de plus en plus difficile de déceler les mouvements migratoires sur la zone.

❖ **Caractéristique de l'habitat**

La majorité des observations sont faites sur la roselière des marais de Saint Louis où l'espèce a niché. Ces marais sont propices à l'espèce : présence d'un couvert végétal adéquat associant phragmites et Iris de marais, et tranquillité car ceux-ci sont en réserve de chasse. Mais elle exploite aussi les bassins de la distillerie et les marais doux de l'ancien étang du Cercle en période de migration. De plus, on peut observer quelques individus s'alimentant sur les parties des lagunes proches de ces principaux sites.

❖ **Menaces**

- La diminution des apports d'eau douce et la régression des milieux dulçaquicoles;
- Le faucardage des macrophytes émergents sur lesquels elle niche et se repose.

❖ **Mesures de gestion**

- Favoriser l'inondation et le maintien en eau douce de grandes surfaces;
- Limiter le faucardage des macrophytes émergents flottants.

❖ **Interaction avec d'autres espèces**

Ces mesures vont dans le sens d'une meilleure gestion hydraulique des milieux dulçaquicoles favorables à de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau dont beaucoup d'espèces gibier.